

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille dix, le 16 décembre à 18 h 30.

**Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.**

**Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariéc, Alexis Manac'h,
Carole le Boulanger, Jérôme Cochenec, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel (subséquentement
procuration à Françoise Borgne), Berc'hed Troadec (procuration à Carole Le Boulanger en début de
séance)**

Convocation: 7 décembre 2010

Secrétaire de séance: Françoise Borgne

Objet : Programme de travaux 2011, voirie communale

Le Conseil municipal de Brennilis,

Après en avoir délibéré:

- Prend note en les approuvant des décisions et recommandations prises par sa Commission Voirie lors de sa réunion du 9 décembre 2010, telles que reprises en annexe.
- Demande à sa commission voirie de lui fournir une estimation réaliste du coût prévisionnel des travaux à réaliser pour inscription au budget d'investissement 2011 de la Commune.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT

ANNEXE – VOIRIE, TRAVAUX À RÉALISER

1 . Finalisation des travaux enrobé – bitumage

Sont prévus les travaux suivants:

- Bitumage VC2, de Meneguen à la limite de la commune, sur environ 6 km. Coût estimatif de 100 à 120.000 € éligibles à fonds de concours auprès de la CCYE. Il faudra organiser une réunion avec les autres parties prenantes responsables en partie de la dégradation de la route (ERDF et entreprise Lessart) pour convenir de leur participation financière. Les travaux pourront être entrepris sur deux voire trois exercices.
- Même route, au droit du nouveau poteau électrique, voie déstabilisée. Enrobé à effectuer afin de « tenir » la route avant bitumage
- Accès à la carrière, enrobé à faire jusqu'à la barrière
- Route sortie Kergaradec, à refaire après travaux EDF, voir avec l'entreprise responsables
- Accès Voie Express après Ploenez, le Conseil prend note de la position de la commune de Huelgoat sur la responsabilité du Conseil général dans l'entretien de cet accès jusqu'au fossé. Le Conseil note également que ledit accès n'a apparemment pas été conçu en fonction du trafic poids lourds et semi-remorques devant l'emprunter.
- RD36 avant le panneau, à Ménéguen, route à défaïencer
- Revoir la route en entrée de Ploenez
- Reprofiler la ligne entre la route Kermorvan-Kerflaconnier et la RD 36
- Avec la commune de Loqueffret, revoir la rambarde du pont sur le Ligne

2. Travaux Lamier hiver 2010-2011

Les travaux suivants sont recommandés:

- Route dite des Cochons
- Chemin ancien captage, Ploenez
- Route Cosforn-Mardoul
- Route de la passerelle, Kerflaconnier
- Ploenez, route à droite avant le village (après l'ancien captage en venant de Meneguen).

Le Conseil souhaite que soit identifié un prestataire pour compléter manuellement (tronçonneuse) les coupes intermittentes qui s'avèreraient nécessaires le long des chemins. Une prestation d'une journée devrait être suffisante pour cette tâche.

Le Conseil demande en outre à ce qu'un article soit publié dans la Gazette, en hiver et au début du printemps, rappelant l'obligation pour les particuliers d'entretenir leurs haies, qui ne doivent en aucun cas dépasser sur l'emprise de la chaussée.

3. Panneaux « STOP »

Le Conseil décide de l'installation d'un panneau STOP au débouché de la Ligne sur la RD36 en face de la maison Coadour. Le Maire prendra un arrêté à cet effet.

4. Divers – Le Conseil souligne qu'à Leintan l'accès à deux éléments de petit patrimoine devenus inaccessibles soit par remblaiement de chemin (vers la RD 36), soit par création d'une décharge sauvage doit être rétabli. Le Conseil note que ces travaux de réhabilitation pourront être entrepris sur la base du PLU (sites patrimoniaux répertoriés 16 et 4) et que d'autres sites de la Commune devraient faire l'objet du même type de dispositions.